

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question au Gouvernement n° 2289

Texte de la question

PLAN DE RENOVATION DES MAISONS DE RETRAITE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel.

M. Philippe Vitel. Monsieur le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, un ambitieux plan de rénovation des maisons de retraite a été engagé par vos prédécesseurs. Lancé dès 2002 par Hubert Falco, il a ensuite été poursuivi par Catherine Vautrin. Récemment, vous avez annoncé une accélération de sa réalisation et lui avez consacré un budget sans précédent puisque vous souhaitez décupler l'effort financier en 2006 par rapport à 2005.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision qui permettra de répondre aux préoccupations des gestionnaires et présidents d'associations et d'établissements bien souvent confrontés à des normes de sécurité de plus en plus drastiques ainsi qu'à la vétusté de leurs locaux. En particulier, de nombreux logements-foyers et centres médico-sociaux accueillant des personnes handicapées seront intéressés par ce dispositif. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer les modalités pratiques et le calendrier de ce plan d'investissement qui doit permettre de rénover rapidement 100 000 places dans ces établissements ? (Applaudissements sur les plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué* à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Monsieur le député, je vous remercie de cette question, sachant combien la politique en faveur des personnes âgées vous tient à coeur. La France est en effet confrontée à un énorme défi pour la solidarité nationale, celui de la grande dépendance et de la maladie d'Alzheimer.

Un immense effort de rattrapage a été engagé depuis 2002 pour faire face aux besoins. J'en mesure semaine après semaine, à l'invitation de beaucoup d'entre vous, les résultats sur le terrain. Mais il est vrai que beaucoup reste à faire. En effet, la plupart des établissements et des logements-foyers datent des années 70. Leur équipement est vétuste et prévu pour des personnes âgées valides, non pour des personnes lourdement dépendantes, qu'il s'agisse des salles de bains, des rampes d'escalier, des couloirs ou des portes trop étroites pour des fauteuils roulants. Un effort colossal d'investissement est donc nécessaire. Avec Xavier Bertrand, j'ai décidé d'y consacrer 500 millions d'euros l'année prochaine, grâce au financement de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Cela représente exactement deux fois plus que le cumul des cinq dernières années et dix fois plus qu'en 2005. A cet effort s'ajoute le doublement du plan vieillesse-solidarité qui permettra de créer de nouvelles places et de renforcer les services de soins infirmiers à domicile.

Grâce aux efforts de réduction du déficit de la sécurité sociale, nous sommes en mesure d'augmenter de 10 % le budget consacré aux personnes âgées dépendantes. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur: M. Philippe Vitel

Circonscription: Var (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG2289

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2289 Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille **Ministère attributaire :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 novembre 2005